



## INVITATION PRESSE

Beauvais, le 21 mars 2017

### CONFÉRENCE DE PRESSE

#### Construire l'Oise de demain avec les entreprises de l'Oise

**Édouard COURTIAL**, Ancien ministre, Député de l'Oise et Président du Conseil départemental, et **Charles LOCQUET**, Conseiller départemental délégué au monde de l'entreprise et de l'artisanat, vous invitent à une conférence de presse, le :

Judi 23 mars 2017  
À 10 heures  
Hôtel du Département  
Rue Cambry - Beauvais

Cette conférence de presse sera l'occasion de présenter l'engagement du Conseil départemental pour la **défense de l'emploi et des entreprises locales**.

Pour **lutter contre le dumping social** et « *construire l'Oise de demain avec les entreprises de l'Oise* », le Conseil départemental de l'Oise a, en effet, décidé de mettre en place **une série de mesures innovantes**, avec notamment :

- L'expérimentation d'une **clause inédite de salaire minimum** afin de lutter **contre le dumping social** exercé par les entreprises qui recourent sans motif à **des travailleurs détachés**.
- La mise en œuvre de la *clause Molière* qui impose la **présence d'un interprète pour permettre la communication avec les non-francophones sur les chantiers** à un fort enjeu **de sécurité**.

Ces mesures sont complétées par des actions d'accompagnement et de simplification administrative destinées à faciliter l'accès des petites entreprises à la commande publique.

#### Contact Presse

Direction de la Communication

Conseil départemental de l'Oise

☎ 03 44 06 60 48

Suivez-nous sur :

[oise.fr](http://oise.fr)

